

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2018

ASOCIACIÓN MEDCITIES Y/O MEDCITÉS

À Barcelone, le 31 de mars 2019.

BILAN DE SITUATION AU A 31/12/2018

<i>Actif</i>	2018	2017	<i>Passif</i>	2018	2017
A) ACTIF NON COURANT	164,16	247,49	A) CAPITAUX PROPRES	112.607,07	90.640,48
II. Immobilisé corporel	164,16	247,49	A-1) Fonds propres	112.607,07	90.640,48
B) ACTIF COURANT	379.850,12	200.203,63	III. Fonds de prévoyance	35.065,87	0
I. Stocks	0	0	V. Résultats exercices antérieurs	76.656,58	46.195,80
II. Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser	379.105,33	146.481,19	VII. Résultat de l'exercice	884,62	44.444,68
3. Autres débiteurs	379.105,33	146.481,19	C) PASSIF COURANT	267.407,21	109.810,64
VI. Espèces et autres équivalents	744,79	53.722,44	II. Dettes à court terme	154.857,29	0
TOTAL ACTIF	380.014,28	200.451,12	1. Dettes auprès établissements de crédit	78.200,00	0
			3. Autres dettes à court terme convertibles en subventions	76.657,29	0
			IV. Créanciers commer. et autres comptes à payer	112.549,92	109.810,64
			2. Autres créanciers	112.549,92	109.810,64
			T O T A L CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	380.014,28	200.451,12

Document original signé conservé au secrétariat général de l'association disponible pour consultation.

Le Président
Mairie de Tétouan
M. Mohamed Idaomar

Document original signé conservé au secrétariat général de l'association disponible pour consultation.

Le Secrétaire de l'Aire Métropolitaine de Barcelone
Mme Maite Aymerich i Boltà

General Secretariat

Àrea Metropolitana de Barcelona – Carrer 62, núm. 16-18 Edifici B, Zona Franca, 08040 Barcelona, SPAIN
Tel. (+34) 93 506 93 58 – Fax (+34) 93 223 48 49 – contact@medcities.org – www.medcities.org

COMPTE DE RÉSULTATS 2018

	2018	2017
4. Approvisionnements	-165.058,47	-177.927,41
60700000 ACT. RÉALISÉES PAR D'AUTRES ENTITÉS	-165.058,47	-177.927,41
5. Autres recettes d'exploitation	686.627,40	565.777,02
72100001 COTISATIONS MEMBRES	57.700,00	53.200,00
72400001 SUBV. AIRE MÉTROP. DE BARCELONE	263.300,00	263.300,00
72400002 SUBV. MAIRIE BARCELONE	91.912,71	48.570,00
72400003 SUBV. PROG. DE DÉV. NATIONS UNIES	12.558,70	12.896,03
72400004 SUBV. COMMISSION EUROPÉENNE	200.339,78	157.810,99
72400005 SUBV. AGENCE CAT DE COOPÉRATION	60.000,00	30.000,00
72500001 SUBV. OFFICIELLES EFFET ACTIVITÉS	816,21	0
6. Charges de personnel	-296.220,14	-183.704,22
64000000 SALAIRES	-226.598,32	-140.249,47
64110000 PROV. CHARGES PERS. INDEMN.	-527,55	0
64200000 SÉC. SOCIALE À LA CHARGE ENTITÉ	-68.867,97	-43.359,75
64900000 AUTRES CHARGES SOCIALES	-226,30	-95,00
7. Autres charges d'exploitation	-225.189,34	-158.785,37
62300001 AVOCATS, GESTIONNAIRES ET AUTRES PRO	-12.809,26	-13.064,57
62300002 SERVICES DE PRÉVENTION RISQUES PROF.	-623,17	-503,18
62300003 TRADUCTIONS	-11.731,97	-2.976,18
62500000 PRIMES ASSURANCES	-1.401,53	-1.087,50
62600000 SERVICES BANCAIRES ET SIMILAIRES	-1.531,96	-943,58
62700001 FRAIS DE REPRÉSENTATION	-24.857,44	-13.729,46
62700002 MATÉRIEL PROMOTION	-5.045,24	-995,89
62700003 FRAIS DE COMMUNICATION	-6.832,20	-11.227,59
62900001 DOMAINES SERVEUR COURRIEL ET HÉBERG	-3.132,19	-6.314,99
62900002 MISSIONS POUR PROJETS	-34.101,49	-15.339,58
62900003 SERV. EXTERNES RÉUNIONS ET ÉVÉN.	-99.422,89	-61.576,94
63100000 AUTRES TAXES	0	-18,74
65900001 PERTES COTIS. IRRÉCOUVRABLES	-23.700,00	-31.007,17
8. Amortissement immobilisé	-83,33	-2,51
68100000 AMORTISSEMENT IMMOBILISÉ	-83,33	-2,51
12. Autres résultats	-0,08	0
67800000 DÉPENSES EXCEPTIONNELLES	-58,05	0
77800000 RECETTES EXCEPTIONNELLES	57,97	0
A) RÉSULTAT D'EXPLOITATION	76,04	45.357,51
13. Produit financier	0	40,64
b) Autres revenus financiers	0	40,64
76900001 INTERETS DE COMPTE ACTUELS	0	40,64
16. Différences de change	808,58	-953,47
66800000 DIFFÉRENCES NÉGATIVES DE CHANGE	-100,29	-953,47
76800000 DIFFÉRENCES POSITIVES DE CHANGE	908,87	0
B) RÉSULTAT FINANCIER	808,58	-912,83
C) RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	884,62	44.444,68
D) RÉSULTAT DE L'EXERCICE	884,62	44.444,68

Document original signé conservé au secrétariat général de l'association disponible pour consultation.

Le Président
Mairie de Tétouan
M. Mohamed Idaomar

Document original signé conservé au secrétariat général de l'association disponible pour consultation.

Le Secrétaire de l'Aire Métropolitaine de Barcelone
Mme Maite Aymerich i Boltà

General Secretariat

MÉMOIRE ÉCONOMIQUE ABRÉGÉ- EXERCICE 2018

(01/01/2018 – 31/12/2018)

1. Activité de l'entité

a) Description de l'activité :

- Code IAE 8499 Autres services indépendants.
- Développer une conscience d'interdépendance et de responsabilité commune à l'égard des politiques de développement durable, de préservation environnementale et de cohésion sociale du bassin méditerranéen.
- Renforcer le rôle, les compétences et les moyens (institutionnels, financiers et techniques) des collectivités locales pour l'adoption et la mise en œuvre de politiques de développement local durable.
- Développer la conscience et l'implication citoyenne des citoyens dans le développement durable de leurs villes.
- Mettre en place et développer des politiques de coopération directe et de partenariat entre les membres et autres entités.
- Réaliser des études, des rapports, des journées de travail, des formations spécialisées, des congrès spécialisés, des projets de coopération et des programmes d'aide de membre à membre.
- Favoriser la participation à des programmes spécifiques de l'Union Européenne, des agences de coopération européennes et d'autres pays, ainsi que des instructions financières internationales, entre autres.
- Représenter les villes membres dans l'évaluation des politiques développées par des instances supérieures et participer à la formulation de politiques concernant le domaine géographique et les sujets du réseau.

b) Description spécifique des aides octroyées :

Aucune aide n'a été octroyée durant l'exercice.

c) Identification des conventions de collaboration souscrites avec d'autres entités :

- Convention avec l'Aire Métropolitaine de Barcelone (AMB). Montant 265 000,00 €. Objectif : régler le cadre de collaboration dans le domaine international entre l'AMB et l'Association MedCités. Le montant de cette convention inclut la cotisation annuelle de l'AMB en tant que membre de MedCités.
- Convention avec l'Agence Catalane de Coopération au Développement (ACCD). Montant 60 000 €. Objectif : cofinancer le projet de Renforcement de la capacité d'action de la structure décentralisée du réseau MedCités en Méditerranée.
- Convention avec le Programme de Développement des Nations Unies (UNPD). Montant total : 29 900,00 \$. Montant justifié 2018 : 15 661,05 \$ (13 025,74 €). Objectif : cofinancer le projet « Renforcement et diffusion des initiatives de planification urbaine stratégique en Tunisie, notamment dans les villes de l'intérieur du pays ». Seule la partie justifiée du montant total de la subvention a été comptabilisée comme recette.
- Convention avec la Mairie de Barcelone. Montant : 120 000 € Objectif : développer des projets et des activités conjoints d'intérêt pour les villes méditerranéennes dans le domaine du développement urbain durable et des compétences municipales. Favoriser la participation de la Mairie de Barcelone, de concert avec d'autres mairies métropolitaines et l'AMB elle-même, et d'autres acteurs économiques et la société civile à des initiatives et à des projets de MedCités, notamment la participation à des Projets européens. Partager des stratégies et des informations et générer des opportunités de collaboration dans les domaines d'intérêt commun.

- Convention avec l'Association La Colombe Blanche. Montant : 25 563,65 €. Objectif : financer l'aménagement de zones de Tétouan, Maroc, pour favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Les paiements seront justifiés au moyen des factures remises par l'Association La Colombe Blanche. À la fin du projet, l'Association signera une attestation confirmant que les dépenses effectuées sont exclusivement liées au projet.
- Convention avec l'Union des Associations œuvrant dans le domaine du handicap de Tanger. Montant : 25 563,65 €. Objectif : financer l'aménagement de zones de Tanger pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Les paiements seront justifiés moyennant les factures remises par l'Union des Associations œuvrant dans le domaine du handicap de Tanger. À la fin du projet, l'Association signera une attestation confirmant que les dépenses effectuées sont exclusivement liées au projet.

d) Information sur les personnes utilisatrices ou bénéficiaires des activités décrites :

Les bénéficiaires de MedCités sont les municipalités ainsi que tout le collectif de personnes qui les habite. Aucune aide n'a été accordée directement à des personnes physiques.

e) Actions mises en œuvre afin de promouvoir des conditions d'égalité de traitement et d'opportunités entre les femmes et les hommes durant l'année.

MedCités promeut l'égalité des genres comme ligne de travail transversale. Cette ligne, figurant dans le Plan d'Action 2018, est introduite dans la formulation des projets et est considérée comme un élément structurant de l'ensemble des actions mises en œuvre par l'Association.

2. Bases de présentation des comptes annuels

02.01 Image fidèle

02.01.01 Dispositions légales

Les comptes annuels ont été élaborés à partir des inscriptions comptables de l'entité sur la base des dispositions légales en vigueur en matière comptable afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entité.

02.02 Principes comptables non obligatoires appliqués

L'administration de l'entité n'a pas estimé nécessaire l'application de principes comptables facultatifs différents de ceux obligatoires prévus à l'article 38 du Code de commerce et par la première partie du Plan Comptable Général.

02.03 Comparaison de l'information

02.03.01 Modification de la structure des états financiers

Aucune raison exceptionnelle ne justifie la modification de la structure du bilan et du compte de résultats de l'exercice antérieur, conformément à ce qui est prévu à l'article 35.8 du Code de commerce et par la quatrième partie du Plan Comptable Général.

02.04 Éléments collectés dans divers postes

Il n'existe aucun élément patrimonial de l'Actif ou du Passif comptabilisé sur plus d'un poste du bilan.

02.05 Changements des méthodes comptables

Un changement dans les méthodes comptables a eu lieu lors de l'exercice en cours. La recette intégrale des subventions perçues a été imputée en tenant compte du critère de correspondance entre la recette et les dépenses indépendamment du moment de l'attestation et de l'encaissement.

02.06 Correction d'erreurs

Des ajustements comptables ont été réalisés sur les comptes de résultat des exercices antérieurs, moyennant l'ajout de cotisations des membres encaissées et de recettes issues d'activités correspondant aux exercices 2015, 2016 et 2017.

Plus concrètement, les montants suivants ont été ajoutés :

- Exercice 2015 → 800 €
- Exercice 2016 → 2 613, 04 €
- Exercice 2017 → 17 668,93 €

Moyennant cet ajustement le compte (120 Report à nouveau) présente un solde final de 76 656,58 € à la clôture de l'exercice 2018.

Le résultat positif obtenu au cours de l'exercice (compte 129) à hauteur de 884,62 € est en cours d'application jusqu'à l'adoption des comptes par la Direction.

3. Application des résultats

Information sur la proposition d'application de l'excédent, notamment le montant adopté par l'organe de direction pour augmenter le solde du compte du fonds de dotation ou du fonds social et celui devant être affecté à l'accomplissement des dispositions légales applicables, conformément au tableau suivant :

Bases de répartition	Montant
Excédent de l'exercice	884,62
Total base de répartition = Total application	884,62
Application à	Montant
Fonds de dotation ou fonds social	884,62
Fonds spéciaux	
Report à nouveau	
Excédents en cours d'application aux activités statutaires	
Compensation des excédents négatifs d'exercices antérieurs	
Total application = Total base de répartition	884,62

4. Principes d'inscription et d'évaluation

04.01 Immobilisé incorporel

04.01.02 Dépenses de recherche et de développement

Durant l'exercice en cours, aucune dépense de recherche et de développement (R+D) n'a été inscrite à l'actif et, par conséquent, n'a fait l'objet d'amortissement ni de correction pour dépréciation.

Aucune perte pour dépréciation des dépenses de recherche et de développement n'a été saisie lors de l'exercice.

04.01.03 Propriété industrielle

Lors de l'exercice en cours, aucune propriété industrielle n'a été inscrite à l'actif et, par conséquent, n'a fait l'objet d'amortissement ni de correction pour dépréciation.

Après les vérifications jugées opportunes, aucune correction de valeur pour dépréciation sur la propriété industrielle n'a été réalisée.

04.01.04 Fonds de commerce

Durant l'exercice en cours, aucun poste de fonds de commerce n'a pas été inscrit à l'actif et, par conséquent, aucune correction de valeur n'a été effectuée.

La révision effectuée à la clôture de l'exercice pour analyser les pertes éventuelles pour dépréciation de la valeur a déterminé qu'aucune correction de valeur ne doit être réalisée.

04.01.05 Droits de transfert

Durant l'exercice en cours, aucun droit de transfert n'a pas été inscrit à l'actif et, par conséquent, n'a fait l'objet d'amortissement ni de correction de valeur.

Après les vérifications jugées opportunes, aucune correction de valeur pour dépréciation n'a été réalisée sur les droits de transferts.

04.01.06 Applications informatiques

Lors de l'exercice, aucune application informatique n'a été inscrite à l'actif et, par conséquent, n'a fait l'objet d'amortissement ni de correction de valeur pour dépréciation.

Après les vérifications jugées opportunes, aucune correction de valeur pour dépréciation n'a été réalisée sur les applications informatiques.

04.01.07 Concessions administratives

Lors de l'exercice, aucune concession administrative n'a été inscrite à l'actif et, par conséquent, n'a fait l'objet d'amortissement ni de correction de valeur pour dépréciation.

Après les vérifications jugées opportunes, aucune correction de valeur pour dépréciation n'a été réalisée sur les concessions administratives.

04.02 Immobilisé corporel

04.02.01 Capitalisation

Les biens compris dans l'immobilisé corporel sont évalués à leur coût, que ce soit au prix d'acquisition ou au coût de production.

04.02.02 Amortissement

L'amortissement de ces actifs commence dès que les actifs sont prêts à être mis en service et à les exploiter de la manière prévue.

L'amortissement est calculé en appliquant le mode linéaire, sur le coût d'acquisition des actifs diminué de sa valeur résiduelle, de sorte que les terrains sur lesquels reposent les bâtiments et autres constructions ont une durée de vie indéterminée et, ne doivent donc faire l'objet d'amortissement.

Les dotations annuelles à l'amortissement des actifs corporels se réalisent moyennant la contrepartie sur le compte de résultats et équivalent aux pourcentages d'amortissement déterminés en fonction des années de vie estimée, qui selon les différents éléments sont en moyenne de :

Lorsque des corrections de valeur pour dépréciation se produisent, il est nécessaire de réaliser des ajustements sur les amortissements des exercices suivants de l'immobilisé déprécié, en tenant compte de la nouvelle valeur comptable. Nous procédons de la même manière en cas de réversion de celles-ci.

04.02.03 Correction de valeur pour dépréciation et réversion

Aucune correction de valeur sur les éléments de l'immobilisé corporel n'a eu lieu.

Durant l'exercice en cours, aucune réversion des corrections de valeur pour dépréciation ne s'est produite, puisque les circonstances y donnant lieu restent inchangées.

04.03 Investissements immobiliers

04.03.01 Capitalisation

Aucun actif considéré comme investissement immobilier n'a été rapporté durant l'exercice.

04.03.02 Amortissement

Le poste des investissements immobiliers n'a fait l'objet d'amortissement durant l'exercice.

04.03.03 Corrections de valeur pour dépréciation et réversion

Les éléments des investissements immobiliers n'ont subi aucune correction de valeur.

Durant l'exercice en cours, aucune réversion des corrections de valeur pour dépréciation ne s'est produite, puisque les circonstances y donnant lieu restent inchangées.

04.04 Stocks

04.04.01 Critères d'évaluation

Aucun stock n'a été comptabilisé lors de l'exercice.

04.04.02 Corrections de valeur pour dépréciation

L'entité a réalisé une évaluation de la valeur nette des stocks à la fin de l'exercice, et considère qu'il n'est pas nécessaire de saisir des pertes pour dépréciation.

04.05 Impôts sur les Sociétés

04.05.01 Critère d'inscription

MedCités est une entité partiellement exemptée de l'impôt sur les Sociétés conformément à l'article 9.3 du texte codifié de la loi sur l'impôt des Sociétés, étant donné que c'est une entité sans but lucratif non soumise au régime fiscal spécial du titre II de la loi 49/2002, du 23 décembre, relative au régime fiscal des entités sans but lucratif et aux incitations fiscales au mécénat.

En application de la réglementation susmentionnée, au moment de réaliser le calcul de l'impôt sur les Sociétés, les recettes et dépenses correspondantes font l'objet d'ajustements avec une base imposable neutre (0).

Voir Note 14.03 de ce mémoire.

04.06 Subventions, dons et legs

04.06.01 Subventions non remboursables

Des subventions non remboursables ont été comptabilisées durant l'exercice en cours. Le mouvement de ce poste est le suivant :

Entité concédante	Année de concession	Période d'application	Montant concédé	Imputé au résultat jusqu'au début de l'exercice	Imputé au résultat de l'exercice	Total imputé aux résultats	En cours d'imputation aux résultats
AIRE MÉTROPOLITAINE DE BARCELONE	2018	2018	263.300,00			263.300,00	
MAIRIE DE BARCELONE	2018	2018	91.912,71			91.912,71	
PROG. DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES	2018	2018	12.558,70			12.558,70	
COMISSION EUROPÉENNE	2018	2018	200.339,78			200.339,78	
AGENCE CATALANE DE COOPÉRATION	2018	2018	60.000,00			60.000,00	
EFFETS ACTIVITÉS	2018	2018	816,21			816,21	
Totaux...			686.627,40			686.627,40	

Dénomination du compte	Solde initial	Entrées	Sorties	Solde Final
Subventions de capital				
Dons et legs de capital				
Autres subventions et dons		686.627,40		686.627,40
Total...		686.627,40		686.627,40

Entité	Montant
AIRE MÉTROPOLITAINE DE BARCELONE	263.300,00
MAIRIE DE BARCELONE	91.912,71
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES	12.558,70
COMISSION EUROPÉENNE	200.339,78
AGENCE CATALANE DE COOPÉRATION	60.000,00
EFFET ACTIVITÉ	816,21
Total...	686.627,40

04.07 Opérations liées

Aucune opération liée n'a été rapportée.

5. Immobilisé corporel

05.01 Analyse mouvement immobilisé corporel

05.01.01 Analyse du mouvement brut de l'immobilisé corporel

Le mouvement du poste d'immobilisé corporel est le suivant :

MOUVEMENTS DE L'IMMOBILISÉ CORPOREL	MONTANT 2018	MONTANT 2017
SOLDE INITIAL BRUT		
(+) Entrées		250,00
(+) Corrections de valeur en raison de la mise à jour		
(-) Sorties		
SOLDE FINAL BRUT		250,00

05.01.02 Analyse amortissement immobilisé corporel

Le tableau suivant affiche les mouvements de l'amortissement de l'immobilisé corporel :

MOUVEMENTS AMORTISSEMENT DE L'IMMOBILISÉ CORPOREL	MONTANT 2018	MONTANT 2017
SOLDE INITIAL BRUT		
(+) Augmentation pour dotations	85,84	2,51
(+) Augm. amort. cum. pour mise à jour		
(+) Augmentations pour acquisitions ou transferts		
(-) Diminutions pour sorties, radiations et transferts		
SOLDE FINAL BRUT	85,84	2,51

05.01.03 Analyse des corrections de valeur pour dépréciation de valeur

Aucune correction de valeur pour dépréciation de valeur ne s'est produite durant l'exercice.

05.02 Analyse mouvement immobilisé incorporel

05.02.01 Analyse du mouvement brut de l'immobilisé incorporel

Le poste de l'immobilisé incorporel n'a subi aucun mouvement durant l'exercice.

05.02.02 Analyse amortissement de l'immobilisé incorporel

L'immobilisé incorporel n'a pas fait l'objet d'amortissement durant l'exercice.

05.02.03 Analyse des corrections de valeur pour dépréciation de valeur

Aucune correction de valeur pour dépréciation de valeur ne s'est produite durant l'exercice.

05.02.04 Immobilisés incorporels à durée de vie indéterminée

Tous les actifs incorporels ont une durée de vie déterminée.

05.03 Analyse mouvement des investissements immobiliers

05.03.01 Analyse du mouvement brut des investissements immobiliers

Le poste des investissements immobiliers n'a subi aucun mouvement durant l'exercice.

05.03.02 Analyse amortissement des investissements immobiliers

Les investissements immobiliers n'ont fait l'objet d'amortissement durant l'exercice.

05.03.03 Analyse des corrections de valeur pour dépréciation de valeur

Aucune corrections de valeur pour dépréciation de valeur ne s'est produite durant l'exercice.

05.04 Crédit-bail et opérations analogues

Aucun crédit-bail ou opération analogue n'a été saisi sur les actifs non courants.

6. Investissements immobiliers

Aucun poste d'investissements immobiliers n'a été saisi durant l'exercice.

7. Biens du patrimoine culturel

Aucun poste de biens du patrimoine culturel n'a été saisi durant l'exercice.

8. Immobilisé incorporel

Aucun poste d'immobilisé incorporel n'a été saisi durant l'exercice.

9. Baux et autres opérations de nature similaire

Aucune opération de bail ou de nature similaire n'a été rapportée durant l'exercice.

10. Actifs financiers

10.01 Corrections pour dépréciation de valeur résultant du risque de crédit

10.01.01 Valeurs représentatives de la dette

Aucune correction pour dépréciation résultant du risque de crédit sur les valeurs représentatives de la dette n'a été rapportée.

10.01.02 Crédits, dérivés et autres

Aucune correction pour dépréciation résultant du risque de crédit sur les crédits, dérivés et autres n'a été rapportée.

10.02 Actifs financiers estimés à la valeur raisonnable

10.02.02 Variations des valeurs inscrites sur le compte de résultat et/ ou capitaux

Aucune variation de la valeur des actifs financiers estimés à la valeur raisonnable ne s'est produite durant l'exercice.

10.03 Entreprises du groupe, multi-groupes et associées

10.03.01 Entreprises du groupe

L'entité ASSOT MedCités ne possède ni d'actions ni de parts sociales d'entités pouvant être considérées comme des entreprises du groupe.

10.03.02 Entreprise multi-groupe, associées et autres

L'entité ne détient ni actions ni parts sociales dans des entreprises multi-groupe, associées ou autres.

10.03.03 Montant des corrections de valeur pour dépréciation

Aucune correction de valeur pour dépréciation sur les parts sociales n'a été comptabilisée.

11. Passifs financiers

11.01 Information sur :

11.01.01 Dettes arrivant à échéance dans les 5 ans à venir

Aucune dette à long terme n'est inscrite sur le passif du bilan.

11.01.02 Dettes faisant l'objet de sûreté réelle

Il n'existe pas de dettes faisant l'objet de sûreté réelle.

À noter que l'entité a souscrit, le 12 décembre 2018, une police de crédit disponible de 200 000 € auprès de la banque BBVA. Au 31/12/2018, une disposition de cette police a été effectuée d'un montant de 78 200 €.

12. Fonds propres

À la fin de l'exécution de l'année, le solde en faveur de la valeur nette de l'association était de 884,62 €. Ce solde, ainsi que les résultats des années précédentes, consolident la valeur nette de l'association à 112 607,07 €. Comme convenu lors du dernier conseil d'administration de MedCités en raison de la clôture des résultats de 2017, un montant de 35 065,87 euros a été reclassé dans le compte de fonds de réserve. Le reste du montant est en attente d'application jusqu'à l'approbation des comptes par le conseil d'administration.

13. Subventions, dons et legs

13.01 Recettes et dépenses au montant ou à incidences exceptionnelles

13.01.01 Subventions, dons et legs perçus

Nous détaillons ci-dessous les subventions, dons et legs inscrits sur le bilan, ainsi que les montants imputés sur le compte de résultats :

SUBVENTIONS, ETC., OCTROYÉES PAR DES TIERS	MONTANT 2018	MONTANT 2017
Apparaissant sur les capitaux propres du bilan		

SUBVENTIONS, ETC., OCTROYÉES PAR DES TIERS	MONTANT 2018	MONTANT 2017
Imputés sur le compte de résultats	628.927,40	512.577,02
Dettes à long terme convertible en subventions		

À la fin de l'exercice 2018, un montant de 76 657,29 € a été affecté en dette provenant du montant recouvré et non encore imputé en tant que dépense éligible et donc, en tant que produit, de l'accord avec la Mairie de Barcelone pour un montant de 120.000€.

Le détail du mouvement des subventions figure dans la Note 04.06 de ce mémoire.

14. Situation fiscale

14.01 Dépense impôt courant

Le montant comptabilisé de l'impôt courant, durant l'exercice, s'élève à 0,00 (0,00 en 2017) euros.

14.02 Autres aspects de la situation fiscale

14.02.01 Réinvestissement des bénéfices extraordinaires

Durant l'exercice courant, l'entité n'a réalisé aucun réinvestissement des bénéfices extraordinaires et aucun revenu provenant d'autres exercices n'est à incorporer à la base imposable.

14.02.03 Réserves spéciales

Le compte de réserves spéciales n'a pas subi de mouvements durant l'exercice, le solde au début et à la fin de l'exercice est à hauteur de 0,00 euros (0,00 en 2017).

14.02.04 Correction du taux d'imposition

L'entité n'a pas procédé à la comptabilisation des changements dans l'incidence fiscale puisqu'elle estime que le type de taxation affectant les actifs pour des différences temporelles déductibles, passifs pour différences temporelles d'imposition et crédits fiscaux découlant des bases imposables négatives est invariable.

14.03 Incitations fiscales

MedCités est une entité partiellement exemptée de l'impôt sur les Sociétés conformément à l'article 9.3 du texte codifié de la loi sur l'impôt des Sociétés, étant donné que c'est une entité sans but lucratif non soumise au régime fiscal spécial du titre II de la loi 49/2002, du 23 décembre, relative au régime fiscal des entités sans but lucratif et aux incitations fiscales au mécénat.

En application de la réglementation susmentionnée, au moment de réaliser le calcul de l'impôt sur les Sociétés, les recettes et dépenses correspondantes font l'objet d'ajustements avec une base imposable négative. Conformément à l'application de cette réglementation, la dépense de l'impôt sur les Sociétés n'est pas comptabilisée.

Les ajustements appliqués au calcul de l'impôt sur les Sociétés sont les suivants :

Résultat Comptable	884,62.-
Ajustement positif Régime Spécial Entités Partiellement Exemptées (Chapitre XIV, titre VII de la LIS)	686 551,36.-
Ajustement négatif Régime Spécial Entités Partiellement Exemptées (Chapitre XIV, titre VII de la LIS)	-687 435,98.-
Base imposable	0,00.-

15. Recettes et dépenses

Les postes des recettes et des dépenses sont ventilés comme suit :

Postes	Dépenses
Dotations pour amortissement de l'immobilisé	83,33
Différences négatives de change	100,29
Approvisionnements	165.058,47
Activités réalisées par d'autres entités	165.058,47
Consommation de matières premières	
Autres matières consommables	
Charges de personnel	296.220,14
Salaires	227.125,87
Charges sociales	69.094,27
Autres dépenses d'exploitation	225.189,34
Services Externes	201.489,34
Impôts	0
Pertes pour impossibilité de recouvrement	23.700,00
Total...	686.551,36

Postes	Recettes
Cotisation utilisateurs et membres	57.700,00
Cotisations utilisateurs	
Cotisations membres	57.700,00
Subventions, Dons et Legs	628.927,40
Ventes et autres recettes ordinaires de l'activité commerciale	
Vente de biens	
Prestation de services	
Recettes extraordinaires pour révision des provisions	
Autres recettes d'exploitation	
Recettes accessoires et de gestion courante	
Total...	686.627,40

Le détail du poste Subventions, Dons et Legs figure dans la Note 04.06 de ce mémoire.

16. Provisions et prévoyances

Durant l'exercice, une provision a été faite pour les recettes des subventions telle que mentionnée dans la Note 02.05.

17. Application d'éléments patrimoniaux et de recettes à des fins statutaires

Aucun poste d'immobilisé n'a été inscrit par l'entité durant l'exercice en cours, par conséquent, aucun poste de recettes ou pertes produites par de cette prévoyance n'a été comptabilisé.

18. Événements postérieurs à la clôture

D'après l'Administration de l'entité, aucun événement significatif ne s'est produit, après la clôture de l'exercice, pouvant donner lieu à une mise à jour des états financiers.

19. Opérations avec parties liées

Aucune opération liée n'a été rapportée durant l'exercice.

20. Autres informations

1. Le nombre moyen d'employés durant l'exercice est de 6 personnes (dont 4 hommes et 2 femmes).
2. Durant l'exercice 2018, un nouvelle Direction a été constituée pour la période 2019-2022.
3. Aucune rémunération, pécuniaire ou en espèces, n'a été attribuée à aucun membre de la Direction, lors de l'exercice 2018.
4. L'entité ne fait partie d'aucun groupe d'entreprises.

Fait à Barcelone, le 31 mars 2019. Ce mémoire est établi et approuvé moyennant la signature de :

Document original signé conservé au secrétariat
général de l'association disponible pour
consultation.

Le Président
Mairie de Tétouan
M. Mohamed Idaomar

Document original signé conservé au secrétariat
général de l'association disponible pour
consultation.

**Le Secrétaire de l'Aire Métropolitaine de
Barcelone**
Mme Maite Aymerich i Boltà